

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Valant mesure de publicité préalable au sens des articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP

CNR a été sollicitée en vue d'une demande de **pompage dans le Rhône**, situé sur le territoire de la commune de CULOZ, au lieu-dit « La Malourdie », en rive droite du Rhône, à l'aval de l'usine d'Anglefort, au point kilométrique (PK) 139.000 depuis la rampe de mise à l'eau sur la parcelle cadastrée section AB n° 439, dépendant du domaine public qui lui a été concédé, le tout figurant sur la vue aérienne de situation ci-après.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr.

Utilisation actuelle des lieux :

Il est ici précisé qu'au jour de la publication du présent appel à manifestation d'intérêt les lieux sont libres de toute occupation.

Disponibilité des lieux :

A titre indicatif la date de disponibilité des lieux susvisés est estimée au 1^{er} juillet 2023.

Le dossier de candidature à compléter et à faire parvenir à CNR **au plus tard le 26.06.23 à 17h00** est à réclamer par les personnes intéressées à l'une des adresses suivantes en précisant la référence 5139.000 :

- cnr.belley@cnr.tm.fr,
- OU Direction Territoriale Haut-Rhône - Département domanial – Chemin des Soupirs – 01300 BELLEY.

En cas de pluralité de candidatures, une procédure de sélection en vue de la conclusion d'une convention d'occupation sera organisée par CNR qui informera alors tous les candidats ayant valablement déposé leur candidature des modalités de cette procédure.

